

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2022**

### **« Foyer d'Hébergement Les Cyclades »**



## Identification de la structure

<b>Nom de la structure</b>	Foyer d'Hébergement Les Cyclades
<b>Adresse de la structure</b>	13 Croix d'Albi 81120 Réalmont
<b>Coordonnées téléphoniques</b>	05.63.59.94.31 Secrétariat 06 85 66 33 61 Portable éducateur
<b>Adresse électronique</b>	fh@apajh81.org
<b>Nom du directeur</b>	M. Uvaldo POLVOREDA
<b>Type de structure</b>	Foyer d'Hébergement pour personnes en situation de handicap
<b>Capacité et modalités d'accueil</b>	18 places dont 1 place d'accueil temporaire
<b>Numéro FINESS</b>	810010116
<b>Date de création</b>	23 Novembre 1998
<b>Nature et date du dernier arrêté d'autorisation</b>	Arrêté du 02/05/2017 portant extension non importante de 1 lit de la capacité du FH Les Cyclades
<b>Organisme gestionnaire</b>	APAJH du Tarn

# 1- Les besoins des personnes accompagnées

Nous avons réalisé 6 454 journées au total pour l'année (prévisionnel 6 350).

## MOUVEMENT DES USAGERS

### ⇒ Les admissions en 2022 :

1 personne accompagnée (PA) : 1 homme provenant du foyer familial.  
Cette personne a été accueillie en urgence suite au décès de son parent.

### ⇒ Les sorties de la structure en 2022 :

1 PA a quitté la structure : cette personne a eu pour projet de vie de vouloir vivre seule en autonomie dans un appartement et n'a pas souhaité d'accompagnement à domicile.

### ⇒ Les stages : La place d'accueil temporaire a permis la réalisation de périodes de stage, 3 personnes ont pu en bénéficier.

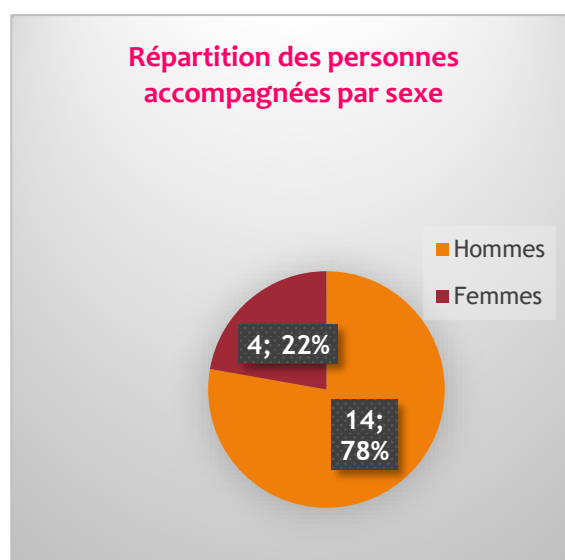
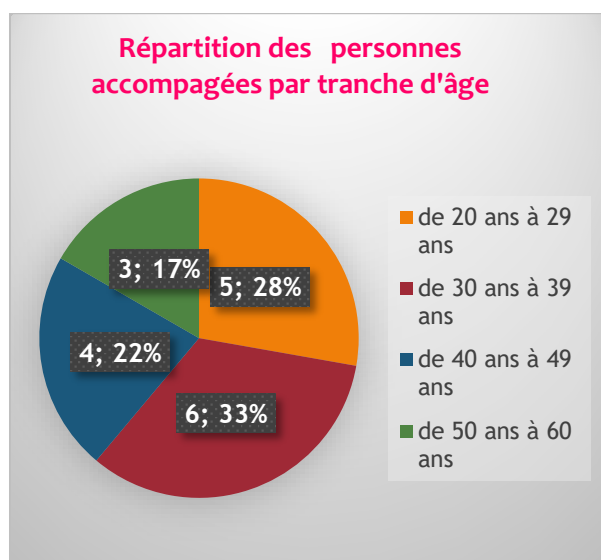
Ces 3 personnes venaient d'IME et avaient pour projet de travailler en ESAT avec hébergement.

L'ensemble des places du FH ayant été couvertes pour répondre à un accueil en urgence nous n'avons pas pu poursuivre les accueils temporaires, la capacité étant à son maximum (18 personnes).

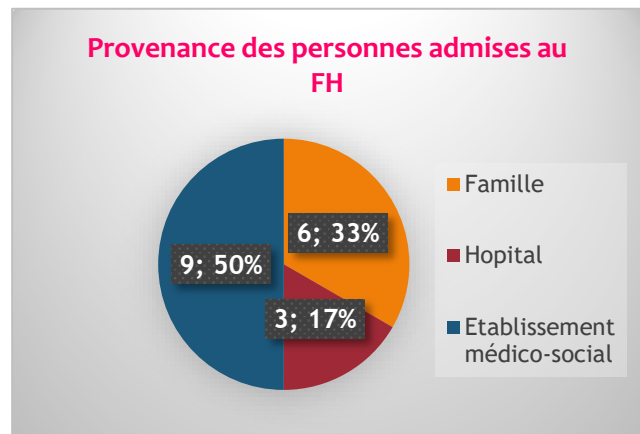
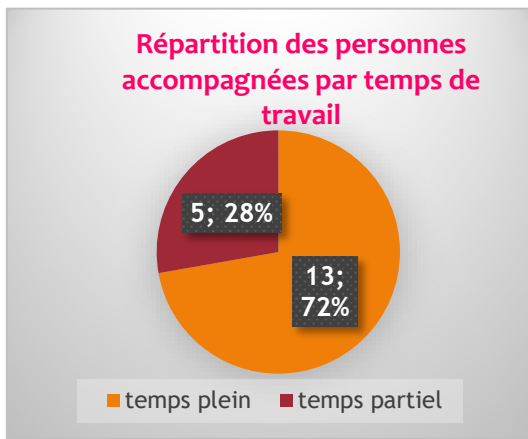
## PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Au 31/12/2022 : 14 hommes et 4 femmes sont accompagnés au FH.

La moyenne d'âge est de 37.5 ans, la personne accompagnée la plus jeune à 22 ans et le plus âgée à 58 ans.



La répartition par âge des personnes accompagnées est harmonieusement répartie, avec tout de même près de 40% de personnes qui ont moins de 30 ans.

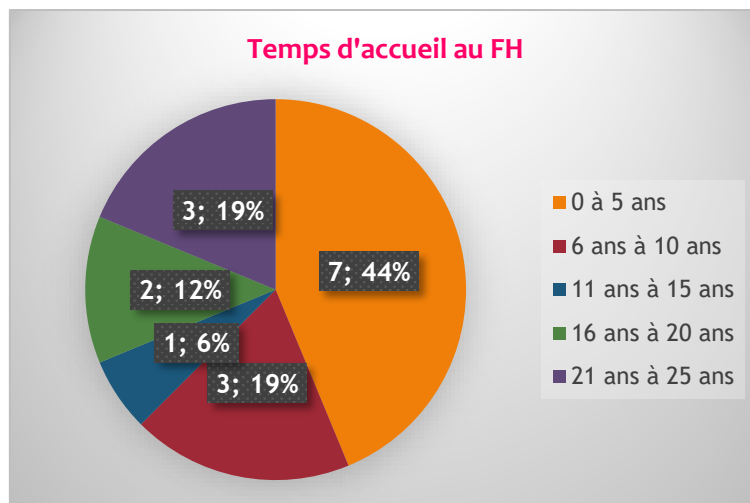


Nous constatons que les personnes qui sont dans la tranche d'âge 40/49 ans expriment de la fatigabilité au travail dès 45 ans ce qui se traduit cette année par le passage au travail à mi-temps pour deux d'entre eux. Ce qui amène le nombre de personnes qui sont au travail à l'ESAT à mi-temps à 5.

De ce fait leur temps de présence en journée sur le FH est plus important.

Nous avons dû réorganiser les emplois du temps des professionnels pour répondre à ses nouveaux besoins.

Dans les cinq ans à venir on peut d'ores et déjà anticiper le fait que près de 50% des personnes accompagnées seront en cessation partielle ou totale d'activité et pourraient orienter leur projet de vie vers une demande d'accueil en établissement de type UPHV.



- La moyenne du temps d'accueil au FH est de 10 ans.
- Il ressort de l'ensemble des projets personnalisés que 5 personnes envisagent à plus ou moins long terme de quitter le FH pour un projet de vie en appartement autonome, avec pour une de ces personnes une demande de notification pour un SAVS en cours.
- 1 PA a fait un stage avec hébergement dans un autre ESAT de la région et a fait une demande d'admission. Il est à ce jour sur liste d'attente.
- 1 PA est en questionnement sur une possible réorientation vers un Foyer De Vie.
- 5 PA se projettent à plus ou moins long terme vers un établissement d'accueil de type UPHV.
- 6 PA n'envisagent pas à ce jour un autre projet de vie que celui d'être accompagné au FH.

La personne admise cette année l'a été dans le cadre d'une urgence suite à un décès du parent.

## EVOLUTION DES BESOINS DES PERSONNES

**Constat :** Une partie des personnes vieillissantes accompagnées en cessation progressive d'activité ont pour projet de quitter le FH. Elles constatent que la localisation, éloignée du centre de commune et de ses commodités, ne leur permettra pas à terme de s'y rendre seul et de fait maintenir leur autonomie. Une réflexion autour d'un ailleurs est en cours. D'autres n'envisagent pas à ce jour de vivre dans un autre établissement.

### Conséquences :

Accompagner les personnes vieillissantes au travers d'un accompagnement adapté, ainsi qu'un hébergement sécurisant et accessible pour tous, dans le respect de leur choix de lieu de vie. Nous leur avons proposé des périodes d'immersion au PHV de Mirandol, cela a concerné 6 personnes.

**Constat :** Les personnes plus jeunes admises au FH ont de moins en moins envie d'un hébergement collectif, ils souhaitent qu'on leur propose un mode d'accompagnement et/ou d'habitat plus souple et au plus près du droit commun au cœur de la cité.

**Conséquences :** Une réflexion a pu aboutir à la nécessité de transformer des places de FH en SAVS. Maintenir les personnes qui le souhaitent dans ce mode d'habitat avec la mise en place d'un agrément de type EANM.

**Constat :** Accueil d'urgence pour des travailleurs d'ESAT (qui ont toujours vécu en famille). Ils ont besoin d'un hébergement avec accompagnement de proximité lorsqu'ils vivent une rupture familiale sans y être préparé.

**Conséquences :** Nous avons réfléchi à une plateforme d'accueil modulable et diversifiée au sein de l'APAJH81, afin de répondre aux besoins d'hébergement et d'accompagnement d'un public large.

### Perspectives 2023 :

- Réfléchir à proposer des modes d'accompagnement diversifiés répondant à l'ensemble des besoins et attentes des personnes accompagnées par la transformation partielle de places de FH en SAVS (3 places en 2023) ;
- Accompagner les projets des personnes souhaitant vivre en couple (réflexion autour de l'habitat) ;
- Repenser l'organisation du temps de travail de l'équipe pour répondre aux besoins des personnes en cessation d'activité. Renforcer le travail en soirée pour promouvoir l'autonomie des personnes qui ont pour projet de partir vivre en appartement « autonome » ;
- Développer des partenariats avec :  
CMP de Réalmont / Equipe mobile de réhabilitation psychosociale du Bon Sauveur.

### Crise sanitaire :

L'année 2022 aura été marquée par une amélioration de la crise sanitaire de la Covid 19. Nous avons eu 4 personnes positives cette année, avec de légers symptômes mais leur isolement au sein des villas a permis l'absence de contaminations supplémentaires. La vaccination pour le rappel de la 4<sup>ème</sup> dose a été ouverte pour ceux qui le souhaitaient, sans être une obligation. **Rappel de la 4<sup>ème</sup> dose pour un seul des habitants.**

La vaccination contre la grippe saisonnière a également débuté.

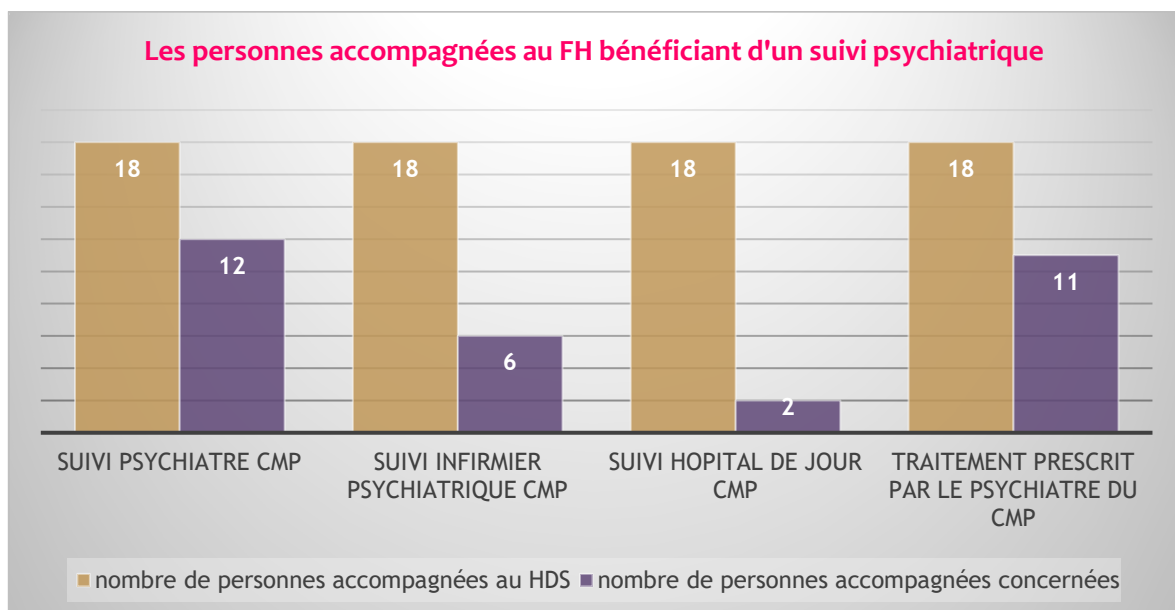
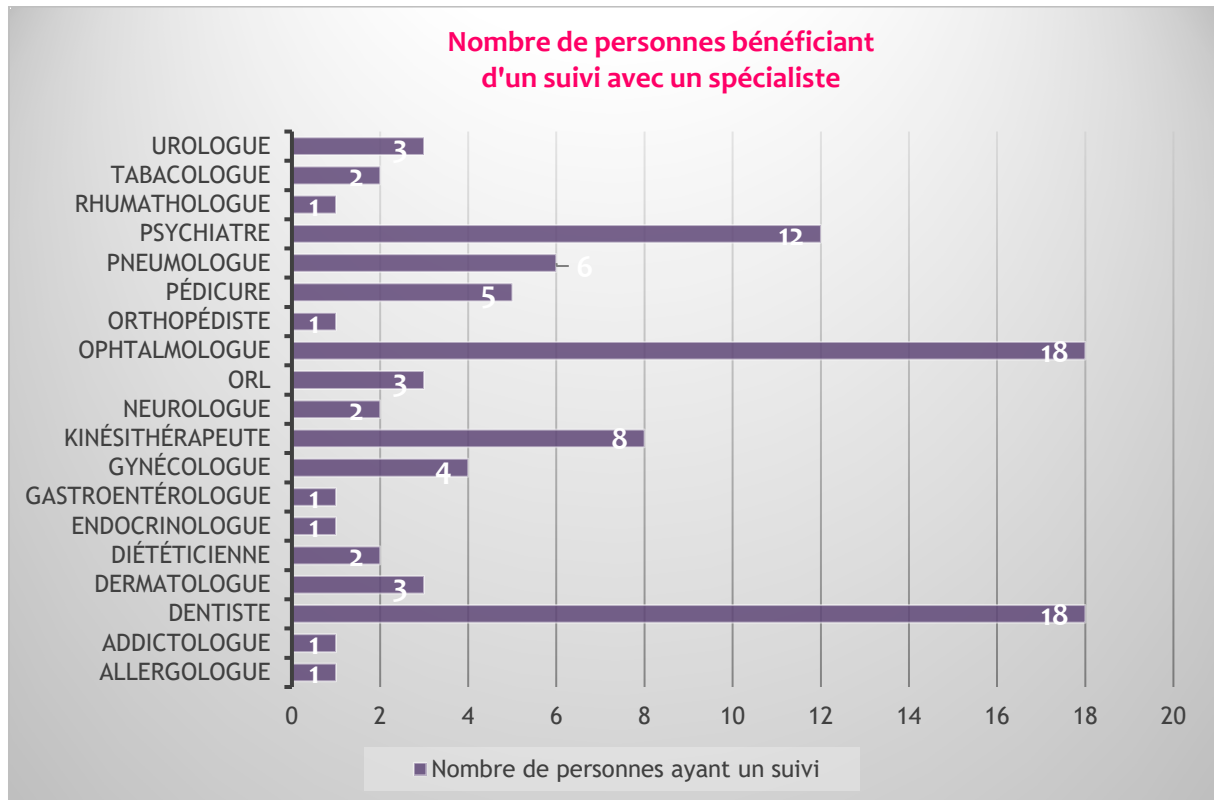
### Quelques éléments :

Nous avons renforcé le partenariat avec le CMP de Réalmont.

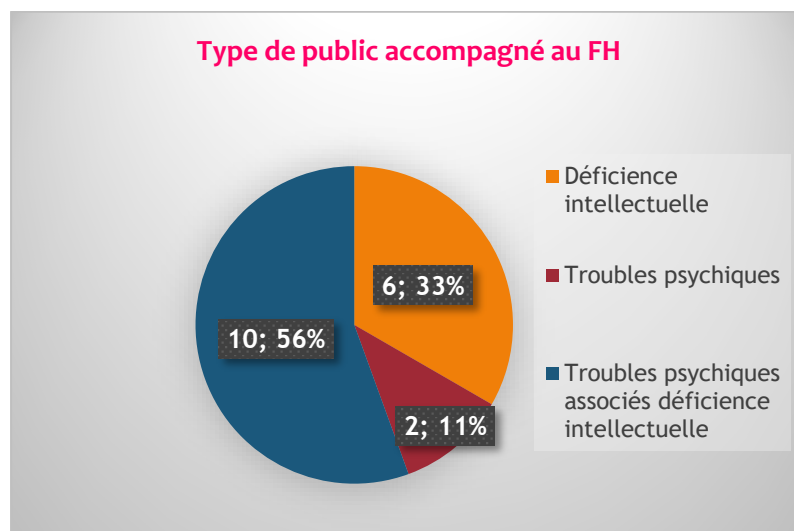
L'assistante sociale du CMP est venue visiter le site du FH.

Les différents rendez-vous médicaux et suivis au CMP ont pu reprendre en présentiel.

Une personne accueillie a eu besoin d'un suivi médical renforcé, son état de santé s'est détérioré en fin d'année. Plusieurs interventions du Samu ont été nécessaires ainsi que des hospitalisations aux urgences du Bon Sauveur et de l'Hôpital d'Albi



La pharmacie Réveillon prépare l'ensemble des piluliers des personnes accompagnées au FH, elle les livre chaque semaine.



On observe que l'avancée en âge entraîne chez certaines personnes accompagnées la nécessité de renforcer l'accompagnement éducatif de façon à maintenir les acquis ainsi qu'un besoin accru en suivi de soins.

## 2- La participation des personnes

### LE PROJET PERSONNALISE D'ACCOMPAGNEMENT

Nous avons réalisé en 2022 :

- ✓ **18 co-constructions** avec les usagers suite à l'évaluation de leur projet personnalisé.

Pour chaque personne est rédigé un **Projet Personnalisé d'Accompagnement** qui est la réponse formalisée à ses besoins et attentes.

Un coordinateur est désigné pour chaque personne accueillie, il a pour mission de **coordonner les actions du PPA** et dévaluer **l'atteinte des objectifs fixés**.

Aujourd'hui, on fait clairement le constat qu'une partie des personnes accueillies a le souhait de vivre dans un habitat moins stigmatisant qui se rapproche de celui de tout un chacun tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif renforcé.

Mais, l'analyse des projets, nous montre aussi que pour une partie de ces personnes avoir un habitat autonome génère une prise de risque, cela nécessite de quitter l'hébergement. Ce changement peut paraître compliqué à certain, générateur d'angoisse, ils n'osent pas franchir le pas.

### CHANGEMENT D'ORGANISATION

Les horaires de travail ont été modifiés pour les PA en lien avec le passage à 4 jours de travail semaine. Les personnes intervenant à l'atelier perles se rendent depuis fin août à Puygouzon. Elles prennent le bus 703 matin et soir. Un apprentissage a été mis en place sur quelques semaines par les professionnels du FH pour assurer la sécurité de ce nouveau mode de fonctionnement. Une organisation a dû être trouvée car les personnes doivent prendre le bus à 6h30. Ce sont les surveillants de nuits qui assurent la navette jusqu'à l'arrêt de bus.

## LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2022 s'est réuni 3 fois.

Il est composé de 2 représentants des familles, 4 représentants des personnes accueillies, 2 représentants des salariés, 2 administrateurs délégués, secrétariat et direction.

Nous avons abordé :

- ⇒ Les changements d'horaires des professionnels et des travailleurs
- ⇒ Le projet voile
- ⇒ Le décompte des jours d'absence pour convenances personnelles
- ⇒ Les différents projets et activités
- ⇒ Participation à des formations associatives

## LE CAFE PAPOTE

C'est un concept qui a vu le jour cette année.

Le "café papote" c'est une pause dans le quotidien, autour d'une boisson et d'une collation.

Il propose dans une ambiance conviviale, de se retrouver chaque mois un vendredi de 14h à 15h30 sur le FH, pour échanger et partager autour de divers thématiques.

## 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

### Organisation :

- ⇒ Le pôle Habitat et Vie Sociale regroupe le Hameau Du Ségala, la Résidence Autonomie, le Foyer d'Hébergement et le SAVS Les Cyclades, le Foyer De Vie, l'EAM et le SAMSAH La Planésié : une nouvelle organisation est réfléchiée en 2022. Le Foyer d'Hébergement sous la direction de M. POLVOREDA sera dirigé par délégation par M. PRADELLES. Un chef de service sera nommé en 2023.
- ⇒ Réorganisation des emplois du temps des professionnels :
  - ⇒ Les surveillants de nuit assurent l'accompagnement des personnes qui travaillent sur l'atelier perles le matin jusqu'à l'arrêt de bus de REALMONT.
  - ⇒ Les emplois du temps des personnels éducatifs ont été repensés et modifiés en juin. Deux professionnels interviennent en soirée pour renforcer l'accompagnement sur les villas.
  - ⇒ Un accompagnement aux courses et aux repas a pu ainsi être remis en place. Depuis septembre nous avons stoppé les courses au Drive. Ce sont les résidents à tour de rôle qui réalisent à nouveaux leurs achats.
  - ⇒ Le vendredi nous avons renforcé la présence éducative. Les résidents qui travaillent aux perles sont présents sur la journée.
  - ⇒ Difficultés tout au long de l'année pour trouver des remplaçants qui souhaitent intervenir sur la structure malgré le travail de partenariat mis en place avec Coop Emploi.

Nombre de contrats	Nombre d'heure	ETP
119	2645	1.54



15 personnes	906h de nuit 1739h de jour	Maladie, congés, AT
--------------	-------------------------------	------------------------

⇒ Séjours « rupture » :

- ⇒ 6 personnes du FH ont réalisé des séjours de répit au Hameau Du Ségala. Ce sont des temps de pause qui permettent aux personnes de se ressourcer lorsqu'elles sont en arrêt de travail.

### Sorties :

Nous avons poursuivi l'accompagnement d'ouverture sur la cité et le développement des liens sociaux et culturels pour les personnes habitants au FH.

- ⇒ Rencontre inter-établissement avec le Foyer De Vie de LA STRADA de Castres.
- ⇒ Durant l'été, l'équipe a proposé de nombreuses sorties et activités sur le département.
- ⇒ Rencontres conviviales avec les habitants du HDS à plusieurs reprises autour d'activités de loisirs et sorties culturelles sur le bassin castrais.
- ⇒ Des personnes du FH Les Cyclades ont été accueillies sur les fêtes de fin d'année au HDS.
- ⇒ A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, ont été organisées deux manifestations
  - Le 11/06/2022 à l'issue de l'Assemblée Générale, était proposé un après-midi festif avec diverses animations pour les personnes accompagnées de l'APAJH du Tarn et leurs familles ; partage du gâteau d'anniversaire et après-midi dansant.
  - Le 23/06/2022 : soirée événement en présence du Président de la Fédération APAJH, au cinéma Le Lido autour de 2 films. Un 1er film de présentation de l'association suivi de la projection du film intitulé « Presque » de et avec Alexandre Jollien et Bernard Campan, auquel la Fédération a collaboré. La projection a été suivie d'un débat et à l'issue, un repas dînatoire au Foyer De Vie La Planésié.

### Projet voile :

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, une idée originale a été lancée.

L'objectif : hisser tous ensemble en 2022 une voile par la force du sens donné au mot Equip'Apajh, un projet associatif porteur de sens, et créateur de cohésion.

Ce projet a permis aux résidents du foyer d'œuvrer d'une dynamique de vie positive et renverser les effets souvent négatifs liés au contexte sanitaire : 1 équipage mixte FH/HDS est allé à la découverte du littoral méditerranéen aux abords de Collioure pour vivre une aventure unique sur le voilier « Melisa » de Jean-Louis Migneau.

La sortie bateau n'a pas eu lieu en raison d'un vent trop important. Toutefois, l'Equip'Apajh a visité le voilier et y a pique-niqué avec Jean-Louis.

De nombreuses activités ont été organisées telles que la visite de l'aquarium, des repas au restaurant, un pique-nique sur la plage et des promenades.

### Les activités physiques et de loisirs suivantes ont pu reprendre :

- ✓ Activité natation à la piscine de Castres ;
- ✓ Tir à l'arc ;
- ✓ Médiathèque de Réalmont activité informatique ;
- ✓ Randonnée ;
- ✓ Equitation.

### Les sorties culturelles et de loisirs :

- ✓ Séjours adaptés ;
- ✓ Le marché de Réalmont le mercredi matin ;
- ✓ Sortie au Pas de La Case ;
- ✓ Bowling / baignade au lac / cinéma / visite de château, etc...
- ✓ Le 08/11/2022 : cérémonie de remise des attestations de « Différent & Compétent » à l'école des Mines à Albi.

## 4- Développement durable

- ⇒ Mise en place des ampoules basse consommation ;
- ⇒ Mise en place du tri sélectif.

## 5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autun Castres-Mazamet** – Service Odontologie (sensibilisation à l'**hygiène bucco-dentaire** et **accès aux soins**) et gynécologique (consultation spécifique) (partenariat renouvelé par tacite reconduction).
- ⇒ **CMP** de Réalmont, nous accompagnons les personnes habitants le FH en étroite collaboration avec l'équipe médicale du CMP.
- ⇒ **Equipe mobile de réhabilitation psychosociale** du Bon Sauveur d'Albi.

## 6- La démarche qualité

- ⇒ Réorganisation de la qualité dans le cadre du pôle Habitat et Vie Sociale avec la désignation d'un référent de site.
- ⇒ Des réunions de travail ont été organisées avec l'ensemble des référents pour repréciser les attendus de la démarche qualité sur le pôle.

### GRUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

3 **GAP** afin de permettre à l'équipe du FH **d'échanger sur les pratiques professionnelles**, les **difficultés rencontrées** suivant les situations d'accompagnements des personnes accueillies

## 7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé au FH sur l'année 2022					
Nom de la Formation	FH	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
<b>FORMATIONS COLLECTIVES</b>					
Autodétermination GPE 1	1	2	14	1	14
Autodétermination GPE 3	2	2	14	2	28
Devenir secouriste en Santé mentale (Site ESAT Fournials)	2	2	14	2	28
<b>FORMATIONS SECURITE</b>					
Recyclage SST (26/01/2022)	1	1	7	1	7
Recyclage SST (02/02/2022)	1	1	7	1	7
Recyclage SST (17/10/2022)	1	1	7	1	7
Recyclage SST (24/11/2022)	3	1	7	3	21
Sensibilisation aux risques routiers (15/11/2022) CASTRES	2	0,5	3	2	6
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>10,5</b>	<b>73</b>	<b>13</b>	<b>118</b>

- ⇒ 118 heures de formation pour l'ensemble de l'équipe.
- ⇒ Une salariée a réussi une certification professionnelle de Chef de Service des ESSMS.
- ⇒ Un salarié a souhaité une mobilité vers l'EAM.
- ⇒ Participation des PA aux formations premiers secours et autodétermination.

## 8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

<p><b>C.S.E Nord</b></p> <p>6 réunions</p>	<p><b>CSSCT</b></p> <p>6 réunions</p>
<p><b>C.S.E central</b></p> <p>6 réunions</p>	<p><b>NAO</b></p> <p>10 réunions</p>

### QVCT :

- Mise en place d'un groupe de travail pour réaliser la charte managériale associative.
- Questionnaire sur la mobilité professionnelle.
- Mise en place de l'annualisation du temps de travail et déploiement du logiciel Harmony RH.

## 9- Les finances

### 1. L'ACTIVITE :

L'activité 2022 réalisée est de 6.450 journées (6.350 journées prévues) soit +100 jours.

### 2. LES CHARGES :

#### a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 1 afférent à l'exploitation courante</b>	83.755,06	83.703,98	97.000,00	84.295,46	-14304,54

On note ainsi un écart de -14.304,54 € entre le CA et le budget Exécutoire 2022 soit -14.51%.

Globalement, le groupe est en économie, un poste est déficitaire. Il s'agit des Achats non stockés +16.615,25€ (l'alimentation pour +16.713,01€) du fait de la réalisation des repas sur site. L'alimentation est compensée par une économie sur le poste Prestation d'alimentation à l'extérieur.

La sous-traitance à caractère médico-social est en économie de 17.256,65€.

#### b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2022. Mais une régularisation de la valeur du point à 3.93€ (+0.11€ de Juillet à Décembre 2022) a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 4.308,56€.

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 2 afférent au Personnel</b>	467.542,31	364.112,84	398.381,00	414.675,12	+16.294,12

On observe un écart de +16.294,12€ entre le CA 2022 et le Budget Exécutoire.

Les écarts sont :

- Sur les rémunérations et les charges afférentes -61k€. Cet écart s'explique principalement par la modification de l'organigramme au niveau de la direction et le recours aux personnel intérimaire.
- Sur le personnel extérieur à l'établissement +75k€ (remplacement des absences par Coop Emploi) en compensation des rémunérations et charges.

Depuis Mars 2020, nous avons recours à une agence de travail temporaire (Coop Emploi), pour le remplacement des absences de personnels d'où le Poste Personnel extérieur à l'établissement.

Si nous tenons compte des Indemnités de Sécurité Sociale (12k€), de la revalorisation de la valeur du point (4k€) et de la non prise en compte au niveau du budget de la revalorisation des Surveillants (6.2k€), les charges afférentes au Personnel sont globalement en économie.

### c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 3 afférent à la structure</b>	112.222,48	119.911,01	126.376,00	122.749,78	-3.616,22

On note une économie de 3.616,22€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022.

L'ensemble des comptes est en économie à l'exception des provisions (+9.119€) qui sont intégralement compensés par le compte transferts de charges en Produits (8.673,21€).

### 3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Cette année, il n'y a eu que 2785€ d'investissement pour le foyer d'hébergement. Il s'agit d'appareils électroménagers amortis sur 5 ans et de matériel informatique. La dotation est en économie de 1.486,03€ car certains investissements n'ont pas été réalisés.

Les dotations aux provisions réglementées sont conformes au PPI.

### 4. LES PRODUITS :

#### a. Les Produits de la tarification

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Montant des Produits de la tarification (73)</b>	568.319,10	585.002,21	622.272,70	614.623,70	-7.649,00

Ce groupe est déficitaire de 7.649,00€ en raison d'un grand nombre de journées minorées et journées stagiaires (-20€).

#### b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	59.966,42	11.118,99	0.00	11.817,44	+ 11.817,44

Comme nous l'avons exposé précédemment, cet écart concerne les indemnités journalières perçues pour le personnel en arrêt maladie.

**c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	34.77	644.44	0.00	8.673,21	+8.673,21

Ce dépassement de 8.673,21€ concerne un transfert de charges destiné à couvrir les provisions IDR.

**5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

**a. Le résultat comptable**

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de **+13.393,99€**.

<b>RESULTAT</b>
<b>+13.393,99€</b>

**b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif**

Le résultat comptable doit être retraité.

	<b>Proposé par l'établissement</b>
Résultat comptable	<b>+13.393,99€</b>
+ Reprise excédent	+10.176,99
+ Reprise déficit	-9.092,69
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-1.625,41
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2020	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2020	
<b>Résultat administratif corrigé</b>	<b>+12.852,88</b>

**c. Proposition d'affectation du résultat**

<b>Résultat administratif à affecter</b>	<b>+12.852,88€</b>
--	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- En réserve de compensation des déficits pour : **+12.852,88€**.

## 10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

- ⇒ Transformation de 3 places de Foyer d'Hebergement en 10 places de SAVS ;
- ⇒ Signature du CPOM EANM avec trois entités :
  - EANM Castrais
  - EANM Realmontais
  - EANM du Segala.

## 11- Les annexes

- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –  
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE  
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT  
PARTENARIATS**

→ **FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

